

Claude STERCKX

L'AMICALE DES BRETONS DE BELGIQUE

1969 - 1982

Breizhiz Bro Belg

Bruxelles

1982

Claude STERCKX

L'AMICALE DES BRETONS DE BELGIQUE

1969 - 1982

Bruxelles
1982

AMICALE DES BRETONS
DE



BRUXELLES - BELGIQUE

Il y a quelque chose d'ingrat dans le rappel du passé d'une amicale ou d'un cercle celtique. D'abord parce que les activités d'un tel cercle sont du genre attendu : conférences et banquets, cours et pique-niques, entraide et festoù noz, démonstrations folkloriques et excursions, promotion de la Bretagne et prêt de livres... Ensuite parce que les dévouements et les bénévolats ne déroulent le plus souvent que des noms obscurs qui ne parlent qu'à quelques amis et aux membres de l'amicale en question. Enfin parce que l'on a scrupule à chiffrer pompeusement ce qui est peut-être l'action la plus utile : l'aide financière aussi généreuse que possible au vieux pays (Divan ou les sinistrés de la marée noire par exemple).

Mais d'un autre côté, il n'est peut-être pas sans intérêt de témoigner de la façon dont naît et vit une amicale de Bretons émigrés : au fait, nous ne pensons pas que cela ait été souvent fait.

0 0

0

Celle des Bretons de Belgique est née vers la fin de 1969, à travers la rencontre de quatre familles unies par la nostalgie de leurs origines et par l'amour de la musique et des danses nationales. Il y avait là trois fonctionnaires des Communautés européennes et un orthopédiste : Maurice Aubrée de La Richardais, Emile Bothorel de Saint-Cast, Robert Tanguy de Carnac et Roger Talvaz de Dinard. Leurs goûts communs, leur regret de ne s'être pas rencontrés plus tôt leur suggérèrent l'idée de composer un questionnaire sur l'utilité de créer un

club breton, et d'envoyer ce questionnaire à tous les compatriotes dont ils pouvaient retrouver la trace.

Il y eut assez vite un bon nombre de réponses favorables, aussi, après quelques réunions informelles, la première assemblée générale se tint le 20 février 1970 dans le club house du Royal Léopold Club de Belgique, 26 rue des Griottes à Uccle. Avant de s'adonner au plaisir d'une soirée costumée où se mêlèrent gavottes et laridés traditionnels avec les danses à la dernière mode, la vingtaine de membres présents adoptèrent les statuts d'une amicale placée sous le haut patronage du Consul de France à Bruxelles, Monsieur R. Escheman, et dirigée par un comité de cinq volontaires: Marie Bernard, de Morlaix, chargée de l'organisation des conférences ; Roger Talvaz chargé des activités musicales et chorégraphiques ; Michel Créac'h chargé des cours de langue bretonne ; Robert Tanguy, trésorier et Juvénal Vautier qui allait devenir l'indéfectible porte-drapeau du nouveau cercle.

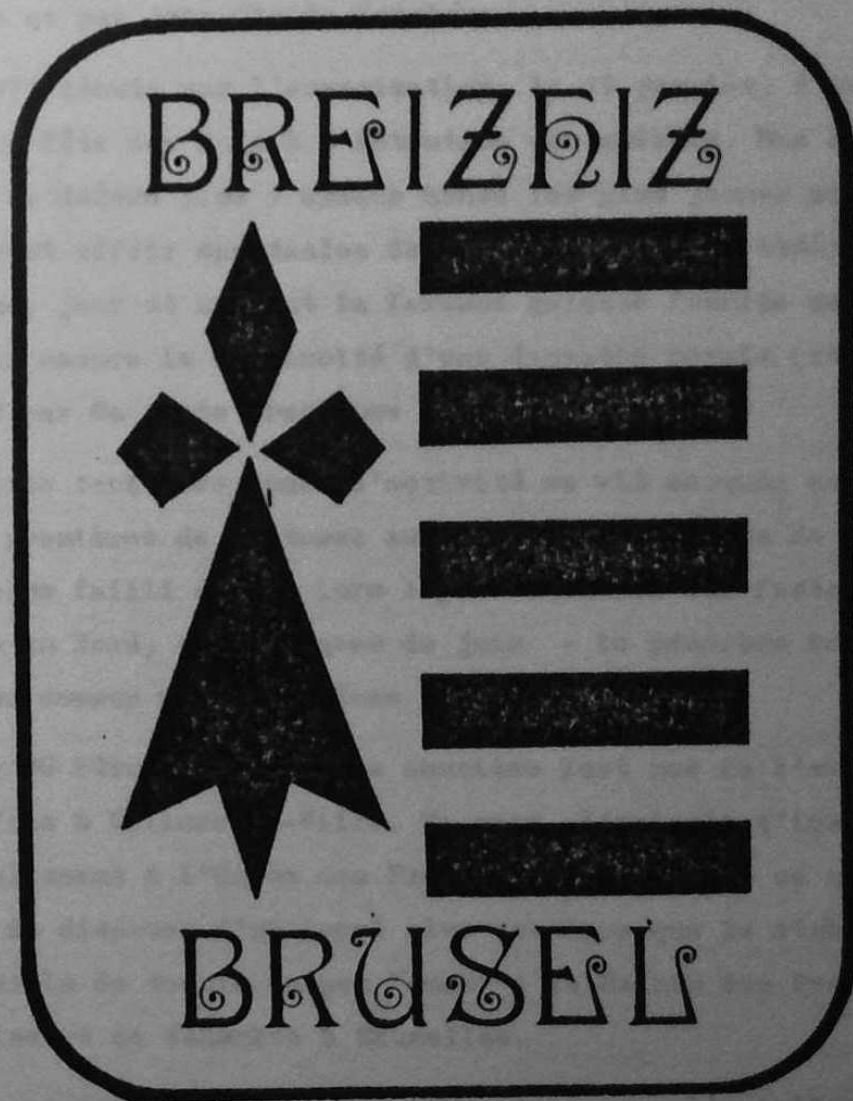
Cette première organisation se voulait égalitaire et démocratique : en dehors du patronage consulaire destiner à officier l'existence de l'amicale auprès des autorités françaises, il n'était pas question de présidence. Très vite cependant les nécessités administratives imposèrent la désignation d'un représentant privilégié : fut alors créée la présidence du comité directeur, tout naturellement conférée à Roger Talvaz, omniprésente cheville ouvrière et dont l'épouse Brenda assurait la rédaction et la diffusion du bulletin mensuel.

On le voit donc, dès ses débuts l'embryon d'amicale se montrait très actif : conférences (dont une liste complète est donnée en annexe), cours de breton, excursions, groupe de danse et groupe musical dont les prestations très demandées assurèrent rapidement l'essentiel des rentrées financières, bulletin régulier, ... et très vite les adhésions se multiplièrent. Parmi les premières, celle d'un couple célèbre : Emile et Catherine Le Skafiv, alias Glenmor et Katell !

Le 9 mai 1970 déjà s'organisait à Bruxelles un premier fest noz, en collaboration avec Carmagnole, un cercle belge de

danse folklorique animé par Gabriel Thoveron, directeur de l'Institut de Journalisme de l'Université de Bruxelles et Breton d'origine. Ce fut d'emblée un franc succès, avec la participation de cercles celtiques de Lille et de Paris qui assurèrent une ambiance mémorable.

L'essor nouveau né de cette soirée se concrétisa dès le mois suivant par l'achat d'un drapeau officiel - gwen-ha-du du plus grand modèle - et par le choix d'un nom et d'un insigne officiels, imaginés par "Paule Armel", alias Simone Philippart.



Un reproche philologique, fondé d'ailleurs, a été souvent adressé au titre choisi "Breizhiz Brussel", puis plus tard "Breizhiz Bro Belg". En effet le suffixe -iz (singulier -ad) désigne les habitants d'une région. Les Breizhiz sont les habitants de la Bretagne, Bretons ou non : un Sénégalais ou un Vietnamien domiciliés en Bretagne sont des Breizhiz, les Bretons de Bruxelles

ne le sont pas. Les Bretons sont des Brezhoned et notre amicale ne devrait pas s'intituler autrement que Brezhoned Bro Belg. Mais la piété envers nos fondateurs prime pour nous l'acribie linguistique : Breizhiz on nous fit, Breizhiz nous restons !

Pour en revenir à notre petite histoire, l'interruption estivale n'arrêta pas l'essor du nouveau cercle. Au contraire les initiatives se multiplièrent. En octobre ce fut l'édition d'un recueil de chansons collationnées par Paule Armel, en novembre celle de cartes de vœux dessinées par la même Paule Armelle et par Jean-Claude Pouchous.

1971 débuta par l'organisation, le 17 janvier, d'une première Fête des Rois à l'intention des enfants. Une habitude qui ne se défera plus : chaque année les plus jeunes membres se verront offrir spectacles de marionnettes ou de théâtre, tombolas, jeux et surtout la fameuse galette fourrée de la fève qui assure la continuité d'une dynastie royale (représentée en 1982 par Sa toute Gracieuse Majesté Céline II).

Cette troisième année d'activité se vit marquée par d'autres premières de coutumes auxquelles les Bretons de Belgique n'ont plus failli depuis lors : participation aux festoù noz des Bretons du Nord, pique-niques de juin - le première fois à Attre en commun avec ces mêmes Bretons du Nord -.

Le 20 février, ce fut le deuxième fest noz de l'amicale, cette fois à Villers-la-Ville. En mars, l'amicale s'inscrivit officiellement à l'Union des Français de Belgique, ce qui lui permit de disposer d'un local plus pratique que le club house d'un cercle de tennis un peu "snob" : la Maison des Français, 30 boulevard de Waterloo à Bruxelles.

La quatrième année, 1972, fut bien sage. L'amicale avait trouvé sa vitesse de croisière et toutes les activités tournaient au mieux. Le fest noz du 18 mars à Wavre et le pique-nique du 25 juin à Jollain-Merlin en furent les sommets appréciés.

La cinquième, 1973, vit la première participation des Bretons de Belgique au Grand Pardon Annuel des Bretons du Nord,

une habitude qui ne se perdra plus, et la création, le 19 novembre d'un poste de secrétaire, rendu bien nécessaire par l'extension du cercle. Il fut confié à Geneviève Le Guyader, de Malguénac. Le 8 novembre, la responsabilité des cours de breton, un peu essoufflés, était passée à deux Trégorrois : Alice Haine et Gweltaz Friand.

Cette année-là, le quatrième fest noz, organisé à Rixensart, fut sans conteste le plus sensationnel de tous, animé de façon endiablée par Claude Flagel et par nos cousins écossais de la Caledonian Society of Brussels. Le pique-nique du 17 juin, à Lot, fut par contre intime et bien sage.

1974 fut une année à deux faces. Il y eut d'excellentes choses. La création en mai, à l'initiative du Douarneniste Jean-Claude Pouchous, d'un Cercle d'Etudes Bretonnes s'intéressant aux arts, aux lettres, à l'histoire et à l'économie de la Bretagne. Egalement d'une bibliothèque confiée à la Malouine H. Simon. Il y eut des éclats au souvenir impérissable : le mariage breton "à l'ancienne" du Dinardais Jean-Claude Loyo, avec costumes, chars à banc et sonneurs traditionnels. Il y eut bien sûr le fest noz, à nouveau à Rixensart mais animé cette fois par les Paotred Gwin Ruz de Paris, et le pique-nique, de nouveau à Lot.

Il y eut malheureusement un éclat plus malheureux. Au cours d'une réunion un peu trop arrosée, le 17 mai, un membre aux sentiments séparatistes exacerbés par le muscadet lançait à la volée un cendrier à la tête du général De Gaulle, du moins de son portrait affiché en bonne place aux cimaises de la Maison des Français ! Le scandale fut démesuré : l'amicale dut quitter ces locaux si pratiques et chercher refuge pour ses réunions dans les modestes locaux d'Infor-Femmes, 20 rue du Musée à Bruxelles. De nombreux membres se désaffilièrent malgré la condamnation immédiate et l'exclusion de l'excité responsable et penaud.

Certes l'amicale s'était toujours interdit de prendre des positions politiques. Ouverte à tous, elle accueillait dans son sein toutes les nuances de l'opinion, des plus apolitiques aux moins modérées. Mais la conjoncture française était alors

très hostile au particularisme : l'existence même d'une amicale régionaliste n'était pas loin d'être ressentie comme une atteinte à la sûreté de l'Etat, et la désapprobation sincère se mêla aux craintes des notations défavorables parmi de nombreux membres fonctionnaires.

L'atmosphère trouble de cette période entraîna aussi une grande lassitude du président Talvaz qui émit le souhait de se démettre de sa fonction. Le 18 octobre, il céda son mandat à Henri Lécuyer, de Plélan-le-Grand. A la même date, Marie-Armelle von Lidl, une Malouine ayant épousé un Autrichien, prit en charge la bibliothèque de l'amicale, et lui donna rapidement un élan remarquable.

La suite de la saison fut calme. Les cours de breton furent repris le 22 mai 1975 par Claude Sterokx, un Belge de Rennes revenu au pays pour enseigner les langues et la civilisation celtiques à l'Institut des Hautes Etudes de Belgique. Le cinquième fest noz, animé par Jean-Claude Jégat et les Paotred Gwin Ruz, se tint à Wavre le 19 avril ; le pique-nique le 15 juin à Walshoutem.

La fin de l'année 1975 fut plus riche. D'abord, une initiative du président Lécuyer amena la constitution d'un Comité International pour la Sauvegarde de la Langue Bretonne qui allait au cours des ans connaître un développement remarquable et étendre son action à plus de vingt pays à travers le monde. Ensuite, la sympathie agissante du pasteur de la paroisse réformée de Bruxelles, le Briochin E. Le Cozannet, fit accueillir les séances de l'amicale dans les locaux de la Mission Protestante, 18 rue de la Sablonnière à Bruxelles.

Ce retour de vitalité se poursuivit pendant toute l'année 1976. Sous l'impulsion de Marie-Armelle von Lidl et d'Anne-Marie Sterckx se créèrent le 10 janvier un cercle d'activités bretonnes pour les enfants, et le 30 janvier une "soirée bretonnante" où tous les pratiquants de la vieille langue se rencontraient et s'essayaient à dépasser les fausses barrières des dialectes et des patois. En février, grâce cette fois aux efforts de Geneviève Le Guyader, le bulletin de l'amicale dépassa

enfin le stade de la simple feuille-agenda d'informations mensuelles pour arriver au statut d'une véritable revue : le N° 54 de ce mois (Breizhiz Bro Belg, VII, 1975-1976, p.15-17) est tiré sur quatre pages et comprend le premier article d'intérêt général, déjà d'excellent niveau.

Les vieilles traditions ne sont pas négligées : le sixième fest noz se tient le 7 mai à Forest, toujours animé par les Paotred Gwin Ruz, et le pique-nique le 20 juin à Bodeghem-Saint-Martin.

Une précieuse initiative aboutit en septembre, grâce à Marie-Armelle et à Ferdinand von Lidl, à l'occasion de la naissance de leur cadette Maiwenn : la mairie d'Ixelles reçoit en dépôt légal une sélection d'ouvrages sur les prénoms celtiques, ce qui entraînait dès lors l'acceptation automatique des prénoms bretons sur tout le territoire du Royaume de Belgique. Jusqu' alors, pour faire admettre des petits Tanguy, Nolwenn, Solen ou Erwan, il fallait obtenir un certificat au près du consulat de France ou d'une autorité académique compétente.

Signalons aussi un changement notable dans la composition du comité : après sept années de services unanimement appréciés, Robert Tanguy résigne le 15 octobre sa charge de trésorier et la transmet au Nantais Alain Angrevier.

1977 fut aussi une année faste. Le 26 février vit se dérouler un grand concours de fars bretons, qu'un jury très gourmand, sous la direction éclairée de Madame Simone Morand, départagea en attribuant la palme à la Sizunnaise Nicole Cevaër, une future présidente qui se fit sans doute ce jour-là une excellente propagande...

Le 28 juin, dans le cadre impressionnant des salons de l'O.T.A.N., l'Amicale des Bretons organisa de concert avec ses cousins gallois du Grwp Cymru yn Ewrop, irlandais de l'Irish Club of Belgium et écossais de la Caledonian Society of Brussels et du Saint-Andrews Scottish Club of Brussels une grande journée interceltique au cours de laquelle se succédèrent démonstrations

de danses, concerts, dégustations gastronomiques, vente d'artisanats traditionnels, etc... Un grand jour dans les souvenirs de tous, mais que des malentendus financiers au moment des comptes n'ont pas permis de renouveler par la suite. Encore que tout espoir n'est pas perdu... !

Il y eut aussi l'arrivée d'un nouveau consul de France à Bruxelles, Monsieur Gérard Griffon, authentique Breton, fier de l'être, que son titre de représentant de l'Etat français n'empêcha jamais de saluer le Gwen-ha-Du ni le Bro Gozh ma Zadoù ! De tous les consuls, il fut le seul à se vouloir plus qu'un président d'honneur théorique. Enthousiaste et toujours présent, il a laissé un souvenir reconnaissant dans la mémoire de beaucoup.

N'oublions pas de mentionner l'habituel pique-nique, cette année à Dottignies en compagnie des Bretons du Nord, et le septième fest noz, cette fois à Auderghem. Ce dernier fut hélas un affreux fiasco, au point que le comité prit la ferme résolution de ne plus organiser de festoù noz dans l'agglomération bruxelloise où trop de manifestations sollicitent le public pour qu'une fête folklorique à l'organisation entièrement bénévole puisse espérer y avoir un écho satisfaisant.

1978 fut une année de changements. Au sein du comité d'abord. Henri Lécuyer céda la présidence à la Briochine Annick Bouillier le 20 octobre. Le même jour, Geneviève Le Guyader, en instance de retour au pays, laissa le secrétariat à la Brestoïse Yannick Ropars, laquelle l'abandonna d'ailleurs dès le 26 novembre au Vannetais Jean-Pierre Conan. Les raisons de cette défection furent quelques heurts autour d'un problème fréquemment discuté : faut-il ou ne faut-il pas chercher à recruter des membres non-bretons ? Les uns se veulent oecuménistes, anti-"racistes" et proclament que l'ouverture est le seul moyen de développer l'activité et l'efficacité de l'amicale. Les autres, sceptiques et échaudés par quelques souvenirs douloureux, craignent une invasion de celtomanes et de touristes, voire d'exaltés politiques qui dénatureraient complètement le caractère de l'amicale. La

position officielle du comité est en tout cas restée ferme jusqu'à présent : aucune adhésion n'est refusée, mais le recrutement d'"étrangers" n'est ni organisé, ni encouragé. Elle semble avoir été judicieuse : nos rangs comptent un bon nombre d'"étrangers" : Français non-bretons, Belges, Ecossais, Irlandais, ... mais elle a pu rester ce qu'elle voulait être essentiellement : une amicale de Bretons fiers de l'être et conscients de ce qu'ils ont en commun. Pour ce qui est de Yannick Ropars, rappelons d'ailleurs que la brouille fut brève et que son dévouement comme sa constante disponibilité ont laissé par la suite, et jusqu'à son départ en France, d'excellents souvenirs et de sincères amitiés.

Après le pique-nique du 14 juin, dans les bruyères de Rotselaer, l'hiver 1978-1979 fut celui de la chasse au local. En septembre, le départ de Bruxelles du pasteur Le Cozannet nous privait des salles de la Mission Protestante. Le 20 octobre heureusement, un accord était scellé avec le club house d'un autre club de tennis - La Forestoise cette fois - et l'amicale émigrerait au Domaine, 152 avenue du Domaine à Forest. L'arrangement et le cadre étaient parfaits, mais cela n'allait guère durer. Le 16 février, le comité avait convié une personnalité bruxelloise, Me Georges Beauthier, avocat et observateur officiel de la Ligue des Droits de l'Homme aux procès du F.L.B., à venir exposer ses vues sur les plasticages en Bretagne et sur leur répression judiciaire. A l'effarement général, le discours tourna à une apologie ouverte du terrorisme et de la bande à Baader... : scandale dans la salle mais surtout de l'exploitant de celle-ci ! Persuadé que l'amicale camouflait un dangereux réseau de révolutionnaires, il la mit à la porte sans autre forme de procès et la contraignit à se chercher d'urgence un nouvel abri. Que n'eût-il pas imaginé s'il avait su que ce nouvel abri ne fût autre qu'un salon de la Chambre de Commerce Belgo-Arabe, 60 rue Mignot-Delstanche à Ixelles !

Ces péripéties n'empêchèrent pas par ailleurs la tenue du huitième fest noz, à Ottignies le 12 mai avec le concours de Cercle Celtique de Boulogne-sur-Mer et du Botoù Koad Jasz Band de La Richardais. Du pique-nique aussi, le 24 juin à Lasne.

Signalons aux soupçonneux qu'au cours de ce pique-nique fut disputé un concours de tir à la carabine... brillamment remporté par le brave Olivier Le Guyader (12 ans) !

Un moment de fierté au cours de l'été : deux sonneurs de l'amicale, Hervé et Gilles Aubrée, se classèrent cinquièmes du championnat de Bretagne des sonneurs plin.

La fin de l'année fut marquée par le banquet du dixième anniversaire, le 13 octobre à La Hulpe, et par le choix d'un nouveau trésorier, Claude Sterokx, en remplacement d'Alain Angrevier, surchargé d'obligations professionnelles.

1980 fut marqué de quelques bonnes initiatives. L'organisation à Bruxelles le 20 avril d'une grande rencontre avec les Bretons de Paris, dont près de deux cents effectuèrent le voyage. La mise sur pied, le 22 juin, d'un Comité de Soutien Bruxellois à la population de Plogoff grâce aux efforts de J.J. Rateau. Et aussi d'autres plus traditionnelles : le neuvième fest noz, à La Hulpe avec le Botoù Koad Jazz Band, et le pique-nique à Bokrik, dans le cadre du Musée Folklorique de Plein-Air.

Par une lourde perte : celle de notre Président d'Honneur Gérard Griffon, inopinément décédé le 26 juin.

Par un changement de direction : Annick Bouiller, chargée de lourdes reponsabilités familiales et professionnelles, transmet la présidence du comité à la Sizunnaise Nicole Cevaër le 17 octobre.

Par un retour : grâce à l'amabilité du nouveau consul et président d'honneur Monsieur L. Homo, l'amicale retrouvait le 19 septembre la Maison des Français et la commodité de ses salles comme locaux de réunion.

Par un coup d'éclat enfin : grâce aux efforts de Paul Bocksruth s'organisait à La Hulpe une grande semaine bretonne faisant vivre toute la commune à l'heure armoricaine du 13 au 19 décembre, et la faisant danser dans la joie d'un grand fest noz animé par le Bagad Bleimor.

1981 fit mieux encore. En coordonnant les efforts de l'amicale des Bretons de Belgique, de l'Organisation des Bretons Emigrés, du Comité International pour la Sauvegarde de la Langue Bretonne et de la Coopérative Breizh, la Bretagne se vit concéder un stand officiel, sur le même pied que les plus grandes nations, à la Foire Internationale du Livre de Bruxelles, du 13 au 23 mars. Une délégation d'écrivains fut reçue officiellement à l'Hôtel de Ville de la capitale belge et révéla, au cours d'une journée bretonne, les richesses de notre littérature tant francophone que bretonnante à un public international extrêmement intéressé. Le succès fut à ce point inespéré que cette manifestation paraît désormais destinée à être répétée chaque année au plus grand bénéfice de nos lettres et de nos maisons d'édition.

On gardera encore cette année-là le souvenir du centième numéro du bulletin mensuel (Breizhiz Bro Belg, XII, 1980-1981, p.90-103), et d'un pique-nique à Beyne-Heusey assorti d'un hommage au mémorial des volontaires bretons tombés en 1794 pour la défense des libertés liégeoises. Plus tard encore, d'un onzième fest noz, organisé le 21 novembre à Rixensart avec le concours du Cerole Celtique de Boulogne-sur-Mer et du Botoù Koad Jazz Band.

Enfin voici 1982, plein de projets et d'espoirs, avec près de deux cents membres et des activités en plein essor... Que vivent la Bretagne et sa culture, que vivent l'amitié des Bretons de Belgique et d'ailleurs !

Bevet Breizh !

Bevet he yezh hag he sevenadur !

Bevent Breizhiz Bro Belg ! ha Bretoned an holl bed !

annexe I : présidents d'honneur

- 1969 : R. ESCHEMAN
- 1977 : G. GRIFFON
- 1980 : L. HOMO

annexe II : présidents

- 1969 : R. TALVAZ, de Dinard
- 1974 : H. LECUYER, de Plélan-le-Grand
- 1978 : A. BOUILLER, de Saint-Brieuc
- 1980 : N. CEVAËR, de Cap-Sizun

annexe III : trésoriers

- 1969 : R. Tanguy, de Carnac
- 1976 : A. Angrevier, de Nantes
- 1979 : C. Sterckx, de Rennes

annexe IV : secrétaires

- 1969 : B. Talvaz, de Dinard
- 1970 : M. Aubrée, de La Richardais
- 1973 : G. Le Guyader, de Malguénac
- 1978 : Y. Ropars, de Brest
- 1978 : J. Conan, de Vannes

annexe V : membres du comité

- Angrevier Alain
- Aubrée Marie-Louise
- Aubrée Maurice
- Bernard Marie
- Bertrand Alice
- Bothorel Emile
- Bouiller Annick
- Boulvais Marthe
- Cevaër Jean
- Cevaër Nicole
- Conan Jean-Pierre
- Créac'h Michel
- Druët Roberte
- Flebus Paulette
- Gloaguen Evelyne
- Guegan Jean
- Haine Georges
- Lécuyer Henri
- Le Guyader Daniel
- Le Guyader Geneviève
- Le Madoe Daniel
- Penther Marilyn
- Rojouan Henri
- Rojouan Marie-Madeleine
- Ropars Yannick
- Rouaro'h Pierrick

Rouge Marcel
 Sterckx Claude
 Talvaz Brenda
 Talvaz Roger
 Tanguy Jean
 Tanguy Robert
 Vautier Juvénal

annexe VI : bibliothécaires

1974 : H. Simon
 1974 : M. von Lidl
 1978 : S. Decker

annexe VII : festoù nos

1970 : Bruxelles
 1971 : Villers-la-Ville
 1972 : Wavre I
 1973 : Rixensart I
 1974 : Rixensart II
 1975 : Wavre II
 1976 : Forest
 1977 : Auderghem
 1979 : Ottignies
 1980 : La Hulpe I
 La Hulpe II
 1981 : Rixensart III

annexe VIII : conférences

- 20 mars 1970 : A. BOURREL, professeur à l'Ecole Européenne
La micro-région Brest-Camaret
- 21 avril 1970 : P. MEREUUX
Le site mégalithique de Stonehenge, machine à
 calculer vieille de quatre mille ans
- 13 novembre 1970 : P. MEREUX
La contestation en Bretagne : la révolte des
 Bonnets Rouges
- 5 février 1971 : H. LECUYER, Administrateur principal à la
 direction de la politique régionale des
 Communautés Européennes
La Bretagne et l'Europe
- 26 novembre 1971 : E. O'TUATHAIL, premier secrétaire de l'ambassade
 d'Irlande en Belgique
L'Irlande, soeur celtique de la Bretagne : passé
 et actualité
- 10 mars 1972 : J. CEVAËR
 J. POUCHOUS, Professeur à l'Ecole Supérieure
 d'Architecture de La Cambre
Parallèle choquant : Finlande-Bretagne
- 17 novembre 1972 : P. ROMUS, professeur à l'Université Libre de
 Bruxelles
Bretagne-Wallonie

- 19 janvier 1973 : G. THOVERON, professeur à l'Université Libre de Bruxelles
Les feuilletonnistes bretons (Féval, Verne, Souvestre, etc...)
- 18 mai 1973 : J. CEVAËR
Le sentiment d'appartenance bretonne en Loire Atlantique
- 16 novembre 1973 : G. MORGAN, chef de cabinet aux Commissions des Communautés Européennes
Le Pays-de-Galles, gardien de la culture celtique, et sa parenté avec la Bretagne
- 15 novembre 1974 : P.N. LEMERLE
Le Fonds Social européen. Son rôle, ses difficultés pour aider à créer des emplois en Bretagne
- 13 décembre 1974 : J. LAURENT
Bretagne et Bretons
- 21 février 1975 : Y. FOUERE
L'Europe aux cents drapeaux
- 21 mars 1975 : E. LE COZANNET, pasteur de la paroisse réformée de Bruxelles
Le protestantisme en Bretagne. Origines et actualité
- 19 décembre 1975 : C. STERCKX, chargé de cours à l'Institut des Hautes Etudes de Belgique
Les druides : idéal et réalité
- 26 mars 1976 : E. O'RUAIRC, administrateur principal à la direction de l'information des Communautés Européennes
Les langues celtiques dans la Communauté
- 13 novembre 1976 : C. ANDRE, administrateur principal à la direction de la politique agricole commune européenne
La politique agricole commune européenne
- 29 janvier 1977 : Y. LAINE, vice-président du C.E.L.I.B.
La mer, la Bretagne, le centralisme
- 26 février 1977 : S. MORAND
La gastronomie bretonne
- 26 mars 1977 : J. SICARD ("Yann Brekilien")
La civilisation paysanne en Bretagne du dix-neuvième siècle à nos jours
- 26 novembre 1977 : J. VAUTIER, druide du gorsedd de Bretagne
Les cérémonies druidiques en Bretagne
- 17 novembre 1977 : P. NEREAUX
Les mégalithes de Carnac : porte-ouverte vers l'inconnu

- 16 février 1979 : G. BEAUTHIER, avocat, observateur de la Ligue Belge des Droits de l'Homme
Les récents procès du F.L.B., la violence en Bretagne et la procédure en Cour de Sécurité de l'Etat
- 30 mars 1979 : M.C. ROSE
Les clans écossais, leurs traditions, leurs tartans et leurs kilts
- 22 février 1980 : C. JOSSELIN, député au Parlement Européen
Le rôle d'un député breton au Parlement Européen
- 20 février 1981 : M. AUBREE
Théodore Botrel

erratum l'auteur de ce petit opuscule a du se baser sur des souvenirs de tiers et sur des archives incomplètes pour la période antérieure à 1974. Cela signifie qu'il a pu se glisser des erreurs ou des omissions pour lesquelles il présente toutes ses excuses. En particulier, la note de la p. 5 selon laquelle le poste de secrétaire aurait été créé en 1973 pour Geneviève Le Guyader est entièrement erronée. Ce poste figure au rôle dès l'entrée en fonction d'un comité, et fut occupé successivement par Brenda Talvaz et par Marie-Louise Aubrée. Que l'on se reporte à l'annexe IV de la p.12.

